

## **VISITE CIBLEE AU CAMEROUN DE LA DIRECTION EXECUTIVE DU COMITE CONTRE LE TERRORISME (16-18 MARS 2015)**

### ***Visite ciblée au Cameroun de la Direction Exécutive du Comité contre le Terrorisme (16-18 mars 2015)***

Le mercredi 18 mars 2015, Nouveaux Droits de l'Homme Cameroun représenté par sa directrice exécutive, **Mme Bechon Cyrille Rolande** a pris part, au Ministère des Relations Extérieures, à la réunion de travail avec la mission de la ***Direction du Comité contre le Terrorisme de Nations Unies***.

Cette réunion spécialement dédiée aux organisations de la société civile qui y étaient représentées par 09 personnes.

Cette réunion restreinte de haut niveau et surtout empreinte de convivialité a porté sur les points clés ci après portant sur l'évaluation de la mise en œuvre par le Cameroun de la résolution 1373 (2001) du Conseil de Sécurité. Il s'agit de :

- La législation anti-terroriste ;
- l'efficacité des services de détection et de répression ;
- la coopération internationale ;
- le contrôle aux frontières

Après les introductions d'usage (présentation des participants et de la mission), l'occasion a été donnée aux participants de présenter les contributions des OSC à la mission d'évaluation. Les échanges nourris et soutenus ont permis de clarifier les points et interrogations de la mission.

#### **➤ Sur la législation anti-terroriste**

Les OSC camerounaises se sont félicitées que le Cameroun soit doté d'une loi anti-terroriste et ont saisi cette occasion pour exprimer leurs inquiétude quant au contenu de cette loi qui, bien qu'opportune, est perçue comme un nouvel outil de limitation des libertés au Cameroun.

En effet, de la définition du terrorisme (art. 2), en passant par la consécration de la peine de mort (art. 2 et 5), cette loi fait peur aux camerounais de par la restriction des libertés qu'elle renferme.

De même, les art.3 al1, 8 et 11 pour ne citer que ceux-là apparaissent comme étant de véritables freins à la protection des droits de l'Homme.

Les OSC ont suggéré une modification de cette loi dans le sens d'une meilleure protection des libertés dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Concernant cette modification, la société civile a proposé qu'une large concertation avec les différentes parties prenantes (les partis politiques, les OSC et autres...) soit engagée dans le but d'avoir un texte de loi soucieux de la protection des droits de l'Homme.

#### **➤ Sur l'efficacité des services de détections et de répression.**

Les OSC ont relevé un flottement dans le système de renseignement qui a parfois conduit à des débordements ou bavures.

Les OSC présentes ont suggéré le renforcement des capacités des différents acteurs sur le terrain dans le but de mieux maîtriser la gestion d'un phénomène somme toute nouveau pour le Cameroun et la mise en place des stratégies plus soucieuses des droits des citoyens.

➤ **Sur la coopération internationale**

Tout en saluant la récente mobilisation de la Communauté Internationale, La société civile a tenu à faire constater la lenteur dans la mobilisation de celle-ci, de même que le déficit d'harmonisation des stratégies au niveau des différents Etats engagés dans cette bataille.

La société civile a de ce fait suggéré plus de cohésion au niveau de la force multinationale qui est en train de se mettre en place.

De même, à la lumière de la décision de l'Union Africaine relative à la mobilisation d'une force multinationale pour combattre Boko Haram, les Leaders de la société Civile a émis son vœux de voir le Haut commandement de cette force intégrer effectivement la société civile au niveau stratégique du déploiement de cette force comme indiqué dans la décision sus évoquée.

➤ **Sur le contrôle aux frontières.**

Il existe depuis bien longtemps un réel déficit de contrôle des frontières camerounaises.

De même les questions de l'identité et de sécurisation de la nationalité camerounaise à été relevées comme étant caractéristique des limites du contrôle aux frontières et de la lutte contre le terrorisme.

D'autres questions connexes ont été débattues autour du recrutement des jeunes par les extrémistes, les réponses des organisations de la société civile face à la montée du terrorisme, les réponses socio-économiques et politiques du gouvernement, etc.

La réunion s'est tenue de 11h à 13h. Elle s'est achevée par une photo de famille et le déjeuner.

Fait à Yaoundé le 20 mars 2015.

NDH-Cameroun